



Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

Saint-Maximin, le 14 avril 2026

Stéphane Malard
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
mercredi 22 avril 2026 - à 20 heures - salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales / Finances :
 - Approbation du compte financier unique (CFU) 2025,
 - Affectation des résultats 2025,
 - Taux d'imposition 2026,
 - Décision modificative n° 1 ;
- Affaires générales / Ressources humaines : Création des emplois saisonniers pour l'été 2026 ;
- Affaires générales :
 - Désignation des commissions communales et de leurs membres,
 - Désignation des délégués de la commune au sein des structures extérieures,
 - Désignation des représentants de la commune au sein du comité des achats (CDA) du groupement de commandes pour la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire (communes de Saint-Maximin et Pontcharra) ;
- Affaires sociales : Détermination de l'âge des bénéficiaires du colis de Noël ou du repas des anciens ;
- Cadre de vie / Animations, Fêtes & Cérémonies, Culture : Contrat de prestation avec l'association Jam'It pour le concert de l'été du 2 août 2026 ;
- Questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire,
Stéphane Malard.